

ROYAUME DU MAROC

COUR DE CASSATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES SUR OFFRES DE PRIX OUVERT N° : 03/2015

(Séance publique)

Le 28/04/2015 à 12h du matin, il sera procédé dans la salle de la Cour de Cassation, Avenue Annakhil Hay Ryad, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°: 03/2015 pour le marché en lot unique dont l'objet est : **La Fourniture des Imprimés, Dossier, Enveloppes et Registres s au Profit de la Cour de Cassation.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Cour de Cassation, Service des marchés publics et de comptabilité- Sise à l'adresse ci-dessus.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat suivant :

www.marchéspublics.gov.ma

- ♦ **Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50.000,00 (cinquante mille dirhams) ;**
- ♦ **L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent douze mille Dhs TTC (612.000,00 dhs TTC)**
- ♦ **Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.**

Les concurrents peuvent ;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,
- Soit, déposer contre récépissé, leurs plis auprès du Service des marchés publics et de comptabilité de la Cour de Cassation, Hay Ryad, Rabat;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation précité.

En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°3011-13 du 24 Hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales.